
La formation de la communauté arménienne entre les deux guerres

Jean-Luc HUART *

Les Arméniens s'installèrent dans l'agglomération grenobloise dès 1924. Majoritairement paysans à l'origine, l'émigration les a transformés en ouvriers avant que la crise économique ne suscite un dynamisme d'artisans et de commerçants. Le chemin de leur intégration fut long mais a bénéficié de l'efficacité d'alors des institutions françaises, l'école et l'armée notamment. L'Histoire et la sauvegarde de la mémoire restent cependant fédérateurs de cette communauté.

La fin du XIXe siècle fut le départ d'une immigration de masse succédant à une immigration plus limitée dite de qualité qui est attestée depuis des siècles. Italiens, Espagnols, Belges ou Allemands s'installèrent sur notre sol et la France vit arriver diverses vagues d'immigration dont une fut la conséquence de la Grande Guerre. Le bilan terrible du premier conflit mondial provoqua un recours à la main d'œuvre étrangère. L'Isère participa activement à ce mouvement si bien qu'en 1931 il occupait le 10ème rang pour sa proportion d'étrangers. Parmi les nouveaux arrivants figurait un peuple peu connu de la majorité des Français : les Arméniens qui commencèrent à s'installer dans le département plus particulièrement à Décines, Pont de Chéruy, Vienne et dans l'agglomération grenobloise. Cette immigration arménienne fit son apparition en France au début des années vingt. Arrivés par Marseille et la vallée du Rhône, des Arméniens s'installèrent à Grenoble aux environs de 1924. Les raisons de leur venue en France sont connues et une littérature abondante traite des massacres de 1895-1896, du génocide de 1915 et des événements survenus les années suivantes avec la prise de Smyrne par Mustapha Kémal en 1922 et le refus par la communauté internationale de créer un Etat pour les survivants des massacres lors du traité de Lausanne en 1923.

La formation de la communauté

D'après le service du Contrôle des étrangers, les étrangers représentaient 8,10 % de la population totale du département en 1926 et 12,30 % en 1931. En 1931, les Italiens étaient les plus nombreux (58 % de la population étrangère de l'Isère) suivis par les Espagnols (15 %). La communauté arménienne n'était pas importante et ne représentait que 7 % des étrangers du département.

* *Enseignant, doctorant en histoire, Valence*

Seulement deux personnes sont signalées dans la capitale dauphinoise avant le recensement de 1926, un étudiant qui était de passage et un deuxième, arrivé en 1912, qui s'établit définitivement dans la ville, ayant épousé une française. Dès 1924, les Arméniens s'installèrent de façon plus conséquente dans l'agglomération grenobloise et le recensement de 1926 s'en fit l'écho avec l'enregistrement de 131 personnes. La communauté passa à 577 cinq ans plus tard. Cette évolution est due principalement aux emplois offerts par les entreprises grenobloises. Grâce à ces perspectives, les premières familles installées là ont souvent fait venir des parents et des amis.

L'arrivée de la crise économique des années Trente modifia la croissance de la population étrangère de Grenoble et de sa périphérie. Le nombre d'étrangers a diminué tandis que le nombre d'Arméniens a continué de croître, mais dans des proportions moindres par rapport aux cinq années précédentes. En 1936, 826 Arméniens ou personnes d'origine arménienne demeuraient à Grenoble et dans les communes avoisinantes. A cette époque, l'agglomération grenobloise était le troisième foyer d'Arméniens en Isère après Décines (actuellement dans le département du Rhône) et Vienne. Ces deux communautés étaient les plus importantes de l'Isère du fait de leur situation géographique dans la vallée du Rhône sur le chemin de Paris.

L'analyse des recensements de l'entre-deux-guerres montre l'importance de l'Anatolie occidentale et centrale dans l'origine des Arméniens grenoblois. Smyrne était la ville la plus représentative de la communauté suivie par Constantinople, Angora et Afyon Karahissar. On peut noter l'arrivée de réfugiés natifs d'Anatolie orientale (Erzeroum, Kharpout, Malatia, Trébizonde, etc.) et de Cilicie (Adana et environs) dans les années 1930 et des naissances en France d'enfants issus de la première génération d'Arméniens.

Des conditions de vie difficiles

Dès leur arrivée à Marseille, les Arméniens ont cherché un travail et un toit. Les camps et les petits hôtels de la cité phocéenne, en particulier le camp Oddo et les hôtels des rues Fauchier ou Malaval (1) sont restés célèbres dans les mémoires arméniennes. La ville ne pouvant procurer du travail et de l'hébergement pour tous, les réfugiés s'éparpillèrent sur le territoire français, certains déjà munis de contrats de travail obtenus en Grèce ou en Syrie ou à Marseille,

d'autres attirés par leurs familles ou des amis déjà installés dans une ville française. Selon les embauches, ils habitèrent au Pouzin (Ardèche), Valence, Le Puy, St-Etienne, Paris, etc. avant de s'installer à Grenoble. La pénurie de main-d'œuvre résultant de la Première Guerre mondiale leur permit d'en trouver rapidement et diverses entreprises grenobloises les ont engagés et les ont ainsi fixés dans la région. Les difficultés de la vie quotidienne obligèrent les femmes à travailler (50 % dans les années 1930). Parmi celles-ci, beaucoup étaient veuves, ayant perdu leur conjoint lors du génocide.

Dans l'Empire ottoman, avant 1915, la grande majorité des Arméniens étaient des paysans. D'après les chiffres fournis par le Patriarcat de Constantinople en 1913-1914, près de 80% de la population arménienne vivait en milieu rural (2). En France et à Grenoble, hommes et femmes, pour la plupart non qualifiés, se retrouvèrent dans un monde inconnu, celui de l'usine, qui leur permettait de gagner faiblement leur vie en tant que manœuvres et ouvriers dans les différentes entreprises de l'agglomération. C'est ainsi que la biscuiterie Brun à St Martin d'Hères (70 Arméniens sur 485 étrangers que comptait l'entreprise en 1934), l'entreprise textile de la Viscose à Echirolles, les chocolateries Cémoi et Dauphin, les tanneries Guillaumet et autres leur procurèrent des emplois de manutentionnaires, tanneurs, mécaniciens, etc. pour les hommes et biscuitières, chocolatières, emballeuses, etc. pour les femmes. Cependant la population active de la communauté ne resta pas cantonnée dans les usines. La volonté d'améliorer leur situation et les effets de la crise économique du début des années Trente ont modifié la répartition de cette population active dans les secteurs d'activité.

Les effets de la crise économique se firent ressentir en France à partir de 1931. Le nombre de chômeurs augmenta fortement et les Arméniens n'ont pas été épargnés par ce fléau. De plus, plusieurs lois promulguées à partir de 1932 limitaient la présence des étrangers dans les entreprises, l'artisanat ou les professions libérales. Si certains Italiens et Espagnols purent rentrer dans leurs pays, ce ne fut pas le cas des apatrides Arméniens. Ceux-ci ne pouvaient que rester en France et, devant la peur du chômage, ils n'hésitèrent pas à devenir artisans ou marchands ambulants.

En 1936, l'artisanat occupait 27 % de la population active arménienne. Les métiers exercés étaient nom-



breux mais ceux dans le textile prédominaient (environ 60% des activités artisanales en 1936, principalement pour les maisons St Rémy et Colombe de Grenoble). Dans ce domaine, les hommes étaient tailleurs ou apieceurs, les femmes couturières ou modistes. Dans les autres activités, on trouvait des photographes, des coiffeurs, des cordonniers, etc.

Les activités commerciales ou libérales ne représentaient qu'une très faible partie des emplois exercés par les réfugiés (environ 7 % de la population active en 1936). Chez les commerçants, les secteurs de l'habillement (73 % en 1936) et de l'alimentation (19 %) tenaient une place prépondérante. Parmi les professions libérales, citons un courtier en assurances et un dentiste qui travailla "au noir" à cause de la loi de 1933 interdisant aux étrangers d'exercer une profession médicale. Il est à noter la présence de quelques cadres,

7 au total entre 1926 et 1936, qui travaillaient comme comptable, contremaître et ingénieur. Peu de promotions eurent lieu dans l'entre-deux-guerres. La crise économique fut la principale responsable de leur changement d'activité professionnelle au début des années trente. Beaucoup devinrent artisans et commerçants mais on ne peut parler ici de progression sociale. Cette crise et son cortège de décrets et lois mettant en place de véritables interdits professionnels ont empêché toutes promotions importantes pour les réfugiés y compris ceux qui avaient déjà adopté la nationalité française. On peut parler pour les Arméniens vivant à cette époque d'une "génération de manœuvres" (3).

La localisation des Arméniens dans l'agglomération grenobloise se présente sous deux aspects :

- un regroupement de la population arménienne non loin de leur lieu de travail et dans les quartiers les moins chers de l'agglomération. C'était le cas d'une zone couvrant le quartier de la Croix Rouge à cheval sur Grenoble et St Martin d'Hères et celui de la Plaine (vite surnommé "la petite Arménie") à St Martin d'Hères où la

majorité des Arméniens étaient réunis (4). La biscuiterie Brun se trouvait non loin de ce quartier. C'était aussi le cas à Echirolles où la société Viscose hébergeait ses ouvriers et leurs familles dans des maisons collectives. Etre ensemble dans un même quartier, c'était recréer une parcelle d'Arménie en terre étrangère avec ses traditions. Etre ensemble, c'était aussi créer des liens de solidarité.

- une population éparse localisée à Grenoble où, en dehors du quartier de la Croix Rouge, les Arméniens étaient répartis dans diverses rues de la commune en fonction de leurs activités professionnelles.

Le long chemin vers l'intégration

L'intégration de la population arménienne n'était pas aisée. Les personnes de la première génération,

nées en Asie Mineure, eurent du mal à s'habituer à la vie française. De multiples freins gênaient l'intégration dans la société française comme la langue, les structures communautaires des Arméniens, et l'espoir de retourner en Asie Mineure. Cependant, cette intégration se fit avec lenteur, mais de façon inévitable. L'école et le service militaire furent les principaux facteurs favorisant l'intégration. Le désir d'un retour dans leur pays s'estompant, les naturalisations se firent de plus en plus nombreuses à la fin des années 1930.

En Anatolie, seuls les enfants des familles les plus aisées fréquentaient les écoles et les collèges et l'enseignement touchait plus les garçons que les filles (5). En France, ce fut différent. D'une part, les Arméniens travaillaient en usine en milieu urbain, d'autre part, la scolarité était obligatoire pour les garçons et les filles âgés de 13 ans puis 14 à partir de 1936. Les écoles publiques de Grenoble (6) et de St Martin d'Hères reçurent donc des élèves arméniens. L'instruction était devenue une priorité pour les familles arméniennes afin d'assurer un meilleur niveau social pour leurs enfants. Cependant un nombre limité d'élèves continuaient des études après 13 ou 14 ans. La plupart prenaient le chemin de la vie professionnelle soit en usine, soit comme apprentis chez un artisan soit pour aider leur père à vendre des vêtements sur les marchés. Un petit nombre allait en centre d'apprentissage et passait un C.A.P.. Seuls 5 % environ des enfants arméniens continuaient jusqu'au baccalauréat dans les années 1930. Les listes nominatives de recensements ne mentionnent que trois étudiants en 1936. Le mélange des cultures a favorisé une intégration plus rapide pour les personnes de la deuxième génération. L'école était pour eux la première porte d'entrée pour une intégration indolore. Les élèves arméniens ont subi l'influence de l'éducation française dont l'importance a été capitale. L'apprentissage de la langue et de la culture française s'est faite ici.

Après quelques années de travail en usine ou autre, les jeunes arméniens ont dû accomplir leur service militaire comme les Français de leur âge. Le fait d'être apatride les différenciaient des autres étrangers. La loi du 31 mars 1928 leur a rendu obligatoire l'accomplissement du service militaire. C'est avec justesse que Mme Aïda Boudjikianian écrit que *"le service militaire est une école de camaraderie et de francisation"* (7). Camaraderie car des liens s'établissaient entre Arméniens et Français. Francisation car c'était aussi

un moyen d'apprendre la langue pour ceux qui n'étaient pas allés à l'école, étant trop âgés lors de leur arrivée en France. De plus, ce fut souvent après leur service militaire que la nationalité française leur fut accordée.

Dans les années 1930, les naturalisations ne furent pas très nombreuses. Les Arméniens espéraient encore revenir sur leur terres ancestrales malgré le renoncement des grandes puissances à créer un Etat arménien lors du traité de Lausanne en 1924. Les réfugiés durent alors admettre le fait de rester sur leur terre d'exil et l'idée d'acquérir la nationalité française grandissait au fur et à mesure que l'espoir d'un retour diminuait. En 1926, aucun Arménien n'avait demandé la nationalité française et seuls 13 cas ont été mentionnés sur les listes nominatives de 1931. Le nombre d'Arméniens naturalisés en 1936 fut atteint grâce aux enfants nés en France, bénéficiant de la loi de 1927 offrant aux enfants la possibilité d'opter dès leur plus jeune âge pour la nouvelle nationalité, alors que les personnes nées en Orient ne représentaient que 1,94% de la population arménienne de l'agglomération. Il fallut attendre les années 1938-1939 pour que les naturalisations arméniennes soient plus conséquentes. Ces années furent celles qui ont connu le plus de naturalisations d'étrangers vivant en France entre les deux guerres. Une idée de cet engouement est visible avec les résultats du recensement partiel de 1944 dans l'agglomération grenobloise. Sur 248 personnes recensées, 106 ont choisi la nationalité du pays d'accueil soit 42,74 % (8).

Contrairement à ce qui précède, le maintien des traditions, la vie communautaire et associative et le retour en Arménie ont joué un rôle non négligeable dans la résistance à l'intégration. A Grenoble comme partout en France, les traditions familiale arménienne furent en partie préservées et les mariages endogamiques étaient très largement répandues à cette époque. De ce fait, les couples mixtes, qui ne représentaient que 6,7 % en 1936 (9), étaient souvent la cause de drames familiaux. La culture arménienne montrait la volonté de préserver le lien avec ses origines. L'arménien était la principale langue véhiculaire mais certains ne la parlaient pas. Les Arméniens de certaines contrées d'Anatolie ne parlaient que le turc. Le soucis des Arméniens a été alors l'apprentissage ou le maintien de leur langue. Pour cela, une école arménienne avait été créée par l'association La Croix Bleue le 23 avril 1928. Les spectacles, chants et pièces de théâtre organisés par les diverses associations

arméniennes n'étaient pas absents de la vie des réfugiés. Ces manifestations tout comme les sorties champêtres certains dimanches permettaient à la communauté de revivre en diaspora leur pays.

L'Eglise a toujours été le lien de cette communauté. Malgré les divergences d'opinion, l'Eglise a agi comme un ciment entre tous les membres de ce peuple dispersé après la tragédie de 1915. Bien que chrétiens, les Arméniens ne fréquentaient pas les églises de la ville. 90 % de la communauté appartenait à l'Eglise apostolique arménienne et il n'y eut donc pas de brassage de population à ce niveau. Une fois dans les pays d'accueil, les Arméniens ont voulu recréer une société civile. Diverses associations, philanthropiques, sportives, etc. et organisations politiques furent les instigateurs de la vie communautaire.

A partir de 1928 diverses formations, politiques, philanthropiques, sportives virent le jour dans l'agglomération. Dès cette époque les courants politiques traditionnels arméniens, *Hentchak* (socialiste mais opposé au bolchévisme), *Ramgavar* (libéral) et *Dachnaksoutioun* (socialiste), auxquels se rajoutaient les communistes furent représentés. Seul le parti *Dachnaksoutioun* était organisé à Grenoble. Un article du *Petit Dauphinois* daté du 27 février 1933 précisait que la communauté arménienne de Grenoble pouvait être séparée en deux groupes : le premier, le plus important, comprenait les partisans du *Dachnaksoutioun* et le deuxième, les communistes et les partisans des partis *Hentchak* et *Ramgavar*. Seuls ces deux dernières organisations s'étaient jointes aux communistes pour favoriser un retour en Arménie soviétique dans les années 1920 et 1930 (10) suite aux appels de Staline. Chaque tendance organisait ses réunions avec débats politiques sur l'Arménie soviétique ou l'avenir de la Diaspora et manifestations (commémoration du génocide de 1915 par les membres du parti *Dachnaksoutioun*, etc.).

Trois associations dont le but principal était l'entraide entre Arméniens existaient dans les années 1930. L'"Association nationale arménienne" (A.N.A.), créée en 1928, avait pour but de rassembler tous les Arméniens de l'agglomération grenobloise. Elle assurait la jonction entre Lyon et la capitale dauphinoise sur le plan religieux et représentait officiellement les réfugiés arméniens auprès des autorités françaises lorsque ces derniers avaient besoin de papiers en vue d'un mariage ou d'une naturalisation. L'"Union géné-

rale arménienne de bienfaisance" (U.G.A.B.), organisation internationale eut un bureau éphémère en 1931 et la "Croix Bleue des Arméniens de France", émanation du parti *Dachnaksoutioun* étaient des associations philanthropiques et eurent un rôle social important parmi la communauté. Ces éléments montrent à l'évidence que les Arméniens souhaitaient en majorité s'intégrer mais qu'ils ne désiraient pas perdre pour autant leur culture. C'est cette dernière qui empêche l'assimilation complète de tous les étrangers dont les Arméniens. Cependant l'administration ne facilitait pas la tâche. Les lois de 1888 et de 1893 concernant l'obligation aux étrangers de s'inscrire en mairie, celle de 1917 instaurant les cartes de travail et les lois de 1932 pour continger les étrangers dans les entreprises françaises n'étaient pas là pour favoriser une quelconque intégration. D'autant plus que les naturalisations, pourtant en hausse, étaient difficiles à obtenir et bien des Arméniens durent attendre l'après-guerre pour en bénéficier.

Conclusion

La colonie arménienne de l'agglomération grenobloise ne fut pas parmi les plus importantes en France. L'avenir de cette communauté se joua d'abord dans l'entre-deux-guerres avec encore l'espoir d'un éventuel retour sur leurs terres ancestrales. La Seconde Guerre mondiale va être un tournant dans l'histoire de la diaspora arménienne. C'est après cet événement que l'espoir de voir naître un Etat arménien rassemblant tous les Arméniens disparaît. Installés en France dès le début des années 1920, ils y resteront pour la plupart d'entre eux.. Malgré de nouveaux appels de Staline pour le retour en Arménie soviétique à partir de 1947, la volonté des'intégrer dans la société française apparaît réellement. C'est ainsi qu'à partir de 1946 les demandes de naturalisation, à Grenoble comme partout en France, vont être de plus en plus nombreuses. De plus la reconstruction de la France après les années de crises et de guerre va amener un changement dans les conditions de vie. Les Arméniens vont connaître un essor social sans précédent. De manœuvre, ils commencent à obtenir des emplois plus qualifiés et les différences entre Français de souche et Arméniens, naturalisés ou non, vont lentement s'estomper. Aujourd'hui, de nombreuses personnes d'origine arménienne sont cadres dans des entreprises ou ont des professions libérales ce qui ne se voyait pratiquement jamais dans les années vingt et trente. D'autre part les mouvements d'arrivée

en France d'Arméniens ne se sont pas limités aux années 1920. Les événements du Proche Orient (guerre israélo-arabe de 1967, guerre civile au Liban à partir de 1975 et les conditions de vie en Syrie auxquels s'ajoutent l'arrivée d'Arméniens du nouvel Etat arménien indépendant) font que le flux ne s'interrompt pas. L'agglomération grenobloise est touchée par ces mouvements de population et la ville voit son nombre d'Arméniens en augmentation après la guerre. Actuellement la population arménienne et d'origine arménienne atteint environs 2 000 membres répartis sur toutes les communes de l'agglomération grenobloise. Maintenant installés sur une terre d'accueil qui recherche l'intégration des étrangers, les Arméniens vont-ils vers une perte de leur identité ? La langue, le maintien de certaines traditions, l'existence des associations et partis politiques vont-ils être assez puissants pour sauvegarder la culture arménienne et empêcher une assimilation ? Actuellement, malgré l'intégration des Arméniens et la multiplication des associations arméniennes, il existera toujours un élément fédérateur : le Génocide. ■



- (1) Voir les listes des différents camps et petits hôtels établies en 1997 par Guillaume ARABADJIAN sur Internet.
 (2) KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, 1992, pages 61-71.
 (3) BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *op. cit.*, page 123.
 (4) 300 personnes sur les 699 Arméniens de Grenoble et St Martin d'Hères en 1936.
 (5) KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *op. cit.*, pages 76-78.
 (6) Ecoles de Vaucanson, Lesdiguières, etc. à Grenoble et école de la Croix Rouge à St Martin d'Hères.
 (7) BOUDJIKANIAN Aïda, *op. cit.*, page 179.
 (8) Recensement portant seulement sur une partie de l'agglomération grenobloise (248 Arméniens comptabilisés).
 (9) Ces personnes optèrent pour la nationalité française dans les années 1938-1939 car les lois pétainistes de 1940 diminua ensuite très fortement le nombre de naturalisations.
 (10) Il s'agit en général d'Arméniens ayant épousé des Françaises ou

étrangères (Grecques, Italiennes ou Russes).
 (10) Il y aurait eu un peu plus de 40 000 personnes parties en Arménie soviétique entre 1921 et 1936 (Ces Arméniens venaient de France, Grèce, Bulgarie, Turquie.
 Voir : L'Arménie soviétique et la diaspora, MOURADIAN Claire, *Les Temps Modernes*, *op. cit.*, page 265.)
 Le journal officiel du 23 mai 1936 indique que 1734 Arméniens, dont 221 enfants en dessous de 5 ans, ont été rapatriés via Marseille par train spécial, le 9 mai 1936, à destination de l'Arménie soviétique.